



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**PROGRAMME DE PRÉVENTION - AC (SITES PARISIENS) - 2016-2018**

(Bilan de la mandature)

Objectifs	Actions à mener	Pilotage	Bilan réalisé par rapport à l'attendu 2016-2018	Commentaire (indiquez les raisons qui n'ont pas permis de réaliser l'action)
<b>Axe 1 : Améliorer les conditions d'évacuation des agents</b>				
Améliorer les conditions d'évacuation des agents	Rappel et diffusion des consignes aux agents	MAG	Réalisé au fil de l'eau lors de l'arrivée des agents, rappel dans le livret d'accueil	
	Vérifier si le nombre de serre file et de guide est suffisant	MAG, AP et CP	Les listes sont vérifiées 2 fois par an	
	Sensibiliser et inciter les agents à devenir guide et serre file (formation)	AP/CP (formateur)	Cette formation est proposée 2 fois/an. Depuis sa mise en place, 45 agents ont été sensibilisés	

	Assurer une formation régulière des serre file, guide file	AP et CP (formateur)	Cette formation est proposée 2 fois/an. Depuis sa mise en place, 10 agents ont suivi la formation En plus, des formations inscrites au programme annuel de formation, les AP et CP assurent des formations supplémentaires en fonction de la demande	
	Présentation des différents cheminements à emprunter en cas d'alerte aux nouveaux arrivants	AP et CP	Présentation dans le cadre du parcours d'accueil des nouveaux arrivants	
	Réaliser des exercices d'évacuation régulièrement	BSMB, en liaison avec les MAG	2016 : aucun exercice 2017 : 2 (Barbet-de-Jouy, Vaugirard) 2018 : 1 (Varenne)	Action restreinte compte tenu de vigipirate renforcé Un plan prévisionnel d'exercices d'évacuation incendie tout site sera présenté pour 2019
	Vérifier périodiquement les matériels et installations (alarmes, extincteurs, joints et ventouses des portes coupe-feux etc...)	BSMB, en liaison avec les AP et le CP	Les visites sont assurées régulièrement. Il s'agit d'un exercice réglementaire SSI	
	Vérifier régulièrement le non-encombrement des couloirs et des escaliers Vérifier qu'aucun obstacle n'obstrue les sorties d'évacuation	BSMB, en liaison avec les AP et le CP et MAG pour les suites à donner	Visites régulières avec signalement aux MAG (objets et meubles encombrants)	
	Vérifier les suites à donner aux visites des locaux	MAG	Un suivi est fait en fonction des informations données à l'issue des	

			visites des locaux	
Améliorer la réalisation des travaux sur site	Isoler les lieux de travaux	BSMB	- balisage des lieux de travaux - mise en place de déviation de la circulation humaine et automobile - sécurisation des chantiers par affichages et bandeau ru-balisé	
	Rappel des consignes de sécurité	MAG en liaison avec le BSMB	Consignes données régulièrement aux nouveaux agents.	
	S'assurer de l'existence et de l'application des protocoles de co-activité	BSMB	Plusieurs dizaines de chantiers en 2018, nécessitant ou non la présence d'un coordonnateur SPS	Établissement de PPSPS (plan particuliers de sécurité et de protection de la santé) par les sociétés intervenant sur les chantiers importants (ex : ascenseurs B et D en août et septembre 2018). = procédure et planning d'intervention en milieu occupé des entreprises
Signaler les comportements inadaptés (fumeurs )	Rappel de la réglementation et délimiter et signaler les lieux fumeurs là où il y en a		Communication aux agents des consignes, des lieux fumeurs et vapotage, pose de cendriers. Fait en 2017 et 2018	
<b>Axe 2 : Améliorer et sécuriser le réseau électrique</b>				
Vérifier l'état électrique du réseau	Recenser périodiquement les installations défectueuses dans l'ensemble des bâtiments	Les MAG, les AP et le CP	Effectué en continu, lors des aménagements et réaménagement et rénovations des bureaux, lors d'un	

			signalement d' agents ou lors de visite des locaux	
	Vérifier le nombre de prises électriques et informatiques dans les bureaux	Les MAG, les AP et le CP	Effectué en continu dans les services	
	Réparer les installations défectueuses	BSMB	Réparation systématiques ou remplacements anticipés des équipements avant ou après panne ou dans le cadre de levée de réserves	
Réduire le nombre des multiprises	Poser un nombre suffisant de prises et adapter la disposition des meubles	BSMB et les MAG	Installation d'un minimum de deux prises par poste dans les bureaux réhabilités	
Intervenir sur les installations électriques	Habiliter les agents intervenant sur le réseau électrique	BSMB et MAG	Vérification annuelle pour les électriciens. 3 formations à l'habilitation électrique réalisées en 2018 et 10 agents formés - initiale : 2 - recyclage : 8	
	Demander à un organisme accrédité de vérifier les installations électriques	BSMB	86 contrôles réglementaires réalisés entre 2016 et 2018 soit : 2016 : 10 2017 : 34 (100 % des installations) 2018 : 38 (100 % des installations) NB : pas de contrôle réglementaire sur le site de Lowendal rénové, livré en 2018	Le contrôle réglementaire des installations a été réorganisé en 2016. Un planning annuel de vérification réglementaire est organisé par le BSMB depuis 2017. Il planifie la vérification de toutes les installations électriques haute et basse tension (HTBT/TGBT), des armoires électriques, onduleurs, blocs de

				secours, automatismes, de la thermographie et du contrôle foudre et depuis 2018, les champs magnétiques (Intervenant : VERITAS)
	Tenir à jour les registres des interventions	BSMB	Fait à chaque intervention d'entreprise ou lors du passage du bureau de contrôle	
Intervenir sur les branchements électriques	Vérifier l'habilitation des agents intervenant sur les branchements électriques	BSMB	Vérification annuelle pour les électriciens	
	Rappeler les consignes de sécurité aux agents	BSMB, en liaison avec les MAG, les AP et le CP	BSMB : Visites préalables de sécurité systématiques dans le cadre d'interventions pour travaux	Rappels réguliers aux agents, validation des EPI et bons d'habillement
<b>Axe 3 : Améliorer les conditions d'exposition aux bruits</b>				
Limiter l'exposition des agents aux bruits lors des travaux	Prévoir les travaux les plus bruyants en dehors des heures de travail si possible et alerter les différents acteurs	BSMB	Interventions privilégiées les samedis en 2018 : - sur SSI : 4 - sur système de climatisation : 4 - autres interventions: +10 (régie)  NB : les interventions peuvent aussi être programmées avant l'arrivée des agents le matin ou pendant la plage horaire du déjeuner (ex : travaux de perçage)	Concerne les interventions de régie principalement mais également les travaux réalisés par des prestataires extérieurs, notamment travaux sales, ou entraînant des nuisances sonores, perçages, curages, dépose et pose de matériels
	Déplacer, si possible, les postes de travail des agents afin de limiter l'exposition aux	BSMB, en liaison avec les MAG	En 2018 : - +55 bureaux en travaux ayant donné lieu à déplacement des agents	Concerne l'exposition au bruit ou autres nuisance (ex : confinement de locaux

	bruits		dans d'autres locaux, en concertation avec les MAG	pour risque amiante)
	Anticiper les périodes de travaux et prévenir le médecin de prévention et les MAG	BSMB	Les MAG sont averties par mail des travaux à réaliser environ une semaine avant le démarrage des chantiers	
Réagir aux signalements de nuisance sonore	Réaliser une fiche pratique de procédure	AP/CP et BASS (médecin de prévention)	Fiche DUERP p 16 (risques lié au bruit)	
<b>Axe 4: Améliorer les déplacements internes</b>				
Améliorer les déplacements dans les zones de manœuvre dangereuse	Concevoir un plan de circulation interne	BSMB en liaison avec l'ISST, les MAG, les AP et le CP		
	Informers des règles de circulation interne (panneaux, documents etc.)	BSMB, MAG	Avant les travaux : information des MAG relative aux zones « interdites à la circulation » et aux zones de repli.	
<b>Axe 5 : Adapter les postes de travail</b>				
Corriger les mauvaises postures des agents	Sensibiliser les agents sur les postures à adopter	Cabinet médical, en liaison avec les AP et le CP, MAG	Les acteurs concernés informent, régulièrement, les agents, et précisent l'existence d'une formation adéquate sur cette thématique	
	Former les agents du BIP	Cabinet médical		
	Acheter du matériel adaptable aux agents Associer le médecin de	MAG en lien avec le cabinet médical et besoin avec le	Achats effectués en fonction des demandes	

	prévention aux choix des matériels et mobiliers	correspondant handicap		
	Adapter si nécessaire les postes de travail	le Cabinet médical, les MAG, BPCA	Sur la demande de l'agent, lors d'un retour de congé maladie.	
<b>Axe 6 : Réduire l'exposition aux champs électromagnétiques non ionisants</b>				
	Mesurer régulièrement la puissance de l'émission	BIP	Effectué en continu	
Réduire l'exposition des champs électromagnétiques	Informers les agents sur les risques liés à l'exposition aux champs électromagnétiques	AP/CP	Les agents sont informés lors de la visite de l'AP de secteur	
	Formation des agents BIP et agents pôle informatique du Bcab			
	inciter à se connecter dans la mesure du possible sur le réseau filaire	BIP		
<b>Axe 7: Améliorer le dispositif en cas d'attaque extérieure (mission défense)</b>				
Améliorer le dispositif en cas d'attaque extérieure	Informers les agents du dispositif	MAG	Consignes affichées dans les étages	
	Communiquer sur la conduite à tenir			
	Prévoir l'évacuation médicale urgente	Cabinet médical		
<b>Axe 8: Prévenir les Risques Psycho-Sociaux</b>				
Prévenir les risques psycho-sociaux	Finalisation des plans d'action	MAG au sein des groupes projets	Les 7 plans d'actions sont validés et les actions sont mises en œuvres	

	Mettre en œuvre les actions	MAG au sein des groupes projets	Les actions sont en cours de réalisation et pour certaines la mise en œuvre est terminée	
	Sensibiliser la communauté de travail à la prévention des RPS	MAG, AP/CP, médecin de prévention	La sensibilisation des agents est faite lors des AG, lors de l'arrivée de nouveaux agents	